En 2020, optez pour le soutien régulier!

2019 a été une année riche avec la mise en œuvre de 34 actions sur les 58 actions définies lors des Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques. C'est un travail de longue haleine qui sera poursuivi cette année et que vous pourrez suivre sur notre site. Nous avons aussi pu financer des programmes de recherche prometteurs, accompagner et défendre des milliers de personnes atteintes de diabètes ou encore mener des campagnes de prévention.

Toutes ces actions, c'est en très grande partie grâce à nos donateurs que nous avons pu les mener! Nous sommes maintenant tournés vers l'avenir et plus particulièrement vers 2023. Notre nouveau projet stratégique définit la feuille de route des 4 années à venir. Notre objectif: tout ce qui se construit pour nous, doit se construire avec nous! La société et le système de santé doivent tenir compte des patients dans ce qu'ils ont à dire de leur vécu, de leurs besoins. Nous comptons bien continuer à faire entendre leur voix en 2020!

Pour mener à bien tous ces chantiers, nous avons besoin de vous! Nous vous proposons donc, en ce début d'année, de devenir donateur régulier par prélèvement automatique. Ce mode de soutien présente de nombreux avantages: il vous permet de répartir votre soutien sur l'année et peut être arrêté à tout moment. C'est aussi un moyen de soutenir plus efficacement la cause qui vous tient à cœur car elle fait baisser nos frais de gestion et nous permet d'anticiper les fonds disponibles.

Par ailleurs, il n'y a pas de petit don : vous pouvez choisir le montant mensuel que vous souhaitez donner. L'ensemble de vos dons fera l'objet d'un reçu fiscal annuel vous permettant de réduire votre impôt sur le revenu de 66% de leur montant total : par exemple, un don régulier de 10 € par mois ne vous revient qu'à 40,80 € par an après réduction fiscale.

Pour faire un don régulier par prélèvement automatique et soutenir la Fédération dans la durée, rendez-vous sur notre formulaire dédié dès aujourd'hui!

Merci infiniment pour le soutien que vous nous accorderez en 2020.

Pour en savoir plus:

Le site des Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques

Le site du Diabète LAB